

# Commune de Bajamont

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du mardi 13 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le treize novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Bajamont s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick BUISSON, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Suffrages exprimés
13	12	Pour :  Contre : Abstention :

**Présents** : Patrick BUISSON, Jean-Claude PATINEC, Jean-Pierre JOUVE, Claude PRION, André PUJOL, Pascale TOUSSAINT, Caroline VIDAL, Marcelle MANEIN, Boris BRU, Delphine SCOPEL, Aude MARCELLI, Sandrine CURIE

**Procuration** :

**Absent excusé** :

**Absente** : Paola CAMPOS

**Secrétaire de Séance** : Marcelle MANEIN

Date de la convocation
08/11/2018

Date d'affichage
08/11/2018

### **Approbation du compte rendu du 28 août 2018**

Résultat du vote : OUI = 12                      NON = 0                      Abstention = 0

### **Finances : Décision modificative n°1**

Résultat du vote : OUI = 12                      NON = 0                      Abstention = 0

Vu le budget primitif de l'exercice 2018,  
Sandrine CURIE présente la proposition de décision modificative aux membres du Conseil,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

# Commune de Bajamont

Décision modificative N°1-2018						
Op	Libelle	Chapitre	Article	Dépenses	Recettes	Objet
<b>INVESTISSEMENT</b>						
	Autres immobilisations	21	2188	-6 000,00 €		
	Mobilier	21	2184	-3 000,00 €		
				-9 000,00 €		
20	Salle polyvalente	21	2138	9 000,00 €		travaux complémentaires
				9 000,00 €		
<i>Sous total Investissement</i>				<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	
<b>Opération d'ordre</b>						
	Opération d'ordre de transfert Section investissement	041	2138	17 500,00 €		Régl avances Travaux salle polyvalente
			238		17 500,00 €	
				17 500,00 €	17 500,00 €	
<b>Total section d'investissement</b>				<b>17 500,00 €</b>	<b>17 500,00 €</b>	
<b>LIBELLE</b>						
	Libelle	Chapitre	Article	Dépenses	Recettes	Objet
<b> FONCTIONNEMENT</b>						
	Charges à caractère général	011	615221	-1 700,00 €		Financement intérêt emprunt CT
				-1 700,00 €		
	Intérêts	66		1 700,00 €		
				1 700,00 €		
<b>Total Section de fonctionnement</b>				<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
<b>TOTAL Général</b>				<b>17 500,00 €</b>	<b>17 500,00 €</b>	

## Détermination des ratios « promus-promouvables » pour les avancements de grade

Résultat du vote : OUI = 12                      NON = 0                      Abstention = 0

Monsieur le Maire informe l'assemblée que de nouvelles dispositions ont été introduites par la loi du 19 février 2007, d'application immédiate (2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 49 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale).

Il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer après avis du Comité Technique, pour tout avancement de grade, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promus en déterminant un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement.

La délibération doit fixer le taux, appelé « ratio promus-promouvables » pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade.

Vu l'avis du Comité Technique en date du 19 septembre 2018,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de fixer le ratio d'avancement pour tous les grades pour l'année 2018 à 100%.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à...d'adopter les ratios ainsi proposés.

## Aide aux sinistrés des inondations de l'Aude

Résultat du vote : OUI = 12                      NON = 0                      Abstention = 0

Suite aux inondations dévastatrices et imprévisibles du 15 octobre dernier qui ont générés de graves conséquences tant sur le plan humain que matériel dans le département de l'Aude, l'Association des Maires de l'Aude et le département de l'Aude ont lancé un appel national aux dons.

# Commune de Bajamont

Cet appel est relayé pour le Lot-et-Garonne par l'ADM 47.

Sur proposition du bureau, le conseil municipal décide, après débat, à l'unanimité, de venir en aide au département sinistré et de participer pour un montant de 500 €.

## **Présentation des rapports d'activité du SDEE47 (année 2017), du SIVAC 47 (2017), Agence de l'eau Adour-Garonne (2017), Agglomération d'Agen (2016/20017) et GRDF (2017)**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la réception en mairie de ces différents rapports d'activité. Ils sont consultables au secrétariat.

## **Questions d'actualités**

### **Choix du nom du lotissement à l'entrée du village**

Résultat du vote : OUI = 7                      NON = 5                      Abstention = 0

Monsieur le Maire fait part des différentes propositions de nom soumises par chacun.

Après délibération, à 7 voix favorables et 5 contre, le conseil municipal décide que ce lotissement sera baptisé « Le pré de Saint-Arnaud ».

**Prochaine séance du Conseil Municipal : Mardi 18 décembre à 20h30.**